

Strasbourg, le

Affaire suivie par :  
Service Transition Énergétique, Climat, Construction, Logement, Aménagement  
Pôle Transition Énergétique et Qualité de l'Air  
Guillaume SCHULER  
Tél : 06 59 39 55 48  
Mél : [guillaume.schuler@developpement-durable.gouv.fr](mailto:guillaume.schuler@developpement-durable.gouv.fr)

## **Comité local de l'air de l'Agglomération de Strasbourg**

\*\*\*

### **Réunion du 22 janvier 2026**

Ce compte-rendu est complémentaire à la **présentation support de la réunion** (cf. pièce jointe).

#### **1- Ouverture de la séance par M. TERROLLION, secrétaire général adjoint de la préfecture du Bas-Rhin et par Mme SCHAETZEL, vice-présidente de l'Eurométropole de Strasbourg**

M. TERROLLION salue la qualité du travail effectué à la dernière réunion de l'équipe projet et la dynamique de deux CLA par an initiée en 2025, et souhaite que cela se maintienne en 2026.

Mme SCHAETZEL salue également ce dynamisme mais rappelle que la commission mixte paritaire a récemment voté la suppression des ZFE, qui constitue l'une des mesures phares du PPA. Elle rappelle que la politique d'amélioration de la qualité de l'air menée depuis plusieurs années par l'Eurométropole ne se base heureusement pas que sur la mise en œuvre de la ZFE, mais sur tout un bouquet de mesures. L'Eurométropole rappelle également les réserves émises sur le projet de PPA dans son avis délibéré en juin 2023 sur le sujet du chauffage au bois avec une demande d'interdiction progressive des appareils de chauffage au bois les plus polluants. La mise en œuvre de leviers d'actions sur d'autres secteurs comme ceux de l'industrie et de l'agriculture s'avère nécessaire, c'est pourquoi Mme Schaetzel salue les présentations prévues à l'ordre du jour sur ces deux secteurs.

M. MAZOYER (directeur régional adjoint de l'environnement, de l'aménagement et du logement) présente l'ordre du jour de la réunion, et informe qu'en l'absence de Mme ZHENG pendant les prochains mois, M. SCHULER assurera son intérim sur les missions relatives au PPA de l'agglomération strasbourgeoise, le plan bois et l'organisation du CLA.

## **2- Actualités**

### **Actualités nationales et européennes (DREAL Grand Est)**

M. SCHULER, chargé de mission qualité de l'air à la DREAL Grand Est, donne quelques éléments d'information sur la nouvelle Directive européenne sur la qualité de l'air ambiant.

#### **Echanges :**

M. MAZOYER précise que les « plans préventifs » feront office de feuilles de route pour préparer l'atteinte des futures normes qui s'appliqueront à partir du 1er janvier 2030, et que les « plans curatifs » traiteront les situations persistantes de dépassement des normes en vigueur dans le droit national (situation de non-conformité).

Mme CLAIR de l'Eurométropole de Strasbourg demande quelle sera l'année de référence prise en compte pour la mise en œuvre éventuelle des plans préventifs.

M. SCHULER répond que les premières données de surveillance qui serviront à déterminer si un plan est à réaliser seront celles de l'année 2026.

Mme SCHAETZEL alerte que 2030 arrivera très vite. Elle revient sur le contexte de suppression des ZFE et se félicite que les ZFE étaient depuis le début un outil parmi d'autres et non une fin en soi.

Mme LANGE (Strasbourg Respire) fait part de son impression de voir augmenter le nombre de véhicules Crit'air 4 et 5, comme si la ZFE était déjà supprimée. Elle demande quels sont les moyens mis en place pour contrôler et sanctionner cela.

M. TERROLLION rappelle que la suppression définitive des ZFE ne sera effective que si le parcours parlementaire arrive à son terme et une fois que la loi sera promulguée.

Mme SCHAETZEL prend note de cette impression, et indique qu'à l'heure actuelle, faute de dispositif de contrôle automatisé, il n'y a effectivement pas de contrôles de la ZFE.

M. GOLIAS précise que d'après les données du SDES, le parc de véhicules anciens en circulation sur le territoire est bien en baisse.

### **Appels à projet 2026 (ADEME)**

Mme AZIERE (ADEME) présente les appels à projets de l'ADEME ouverts en 2026 : le Fonds Air-bois (dans lequel l'Eurométropole s'inscrit déjà) et Aact'Air.

## **Bilan de la qualité de l'air sur l'Eurométropole de Strasbourg (ATMO Grand Est)**

Mme LE GALL (ATMO Grand Est) présente l'évolution des concentrations en NO<sub>2</sub>, PM10, PM2.5 et ozone ces dernières années et enfin le bilan 2025 des indices ATMO, des procédures sur le département du Bas-Rhin et plusieurs cartographies des moyennes annuelles et synthèses de la population exposée en NO<sub>2</sub> et PM2.5.

### **Echanges :**

M. TERROLLION fait part de son appréciation de cette présentation instructive qui met les choses en perspective.

M. LEDUNOIS (Alsace Nature) remarque que les émissions de NH<sub>3</sub> augmentent et demandent si des actions complémentaires sont prévues dans le PPA pour y remédier.

Mme SCHAETZEL indique qu'une convention entre l'Eurométropole et la Chambre d'Agriculture d'Alsace est en cours d'élaboration.

M. LUX (ASTUS) demande s'il est envisagé d'allonger l'incitation et la gratuité des transports en commun avant et après les pics de pollution.

Mme CLAIR répond que cette mesure est déployée au 1<sup>er</sup> jour de procédure d'alerte. L'Eurométropole informe ses partenaires CTS, Vel'hop, et CTBR, de la mise en place de la gratuité et des tarifs préférentiels la veille du passage en procédure d'alerte. Il est difficile d'anticiper plus que cela en raison des incertitudes liées aux prévisions d'ATMO Grand Est et de la météo.

De plus, l'Eurométropole informe de manière volontaire les habitants sur les bonnes pratiques à adopter, via l'application Strasapp, son site internet et ses réseaux sociaux dès que le bulletin quotidien d'Atmo prévoit un indice « mauvais » avec une persistance d'au moins 2 jours.

Mme SCHAETZEL rappelle que ce ne sont pas les pics de pollution qui créent les maladies, mais qu'ils peuvent déclencher des crises chez les personnes déjà malades. Certes les mesures prises en cas d'épisode de pollution sont importantes, mais le vrai problème réside dans les niveaux élevés de pollution de fond chronique auxquels la population est exposée en permanence. Elle indique qu'en plus du NH<sub>3</sub>, la concentration en ozone est une problématique croissante dans le cadre du réchauffement climatique avec un fort impact sur la santé. Un plan national est en préparation, et elle souhaite que ce plan soit décliné au niveau local le plus rapidement possible.

### **3- Avancement du 3<sup>e</sup> PPA de l'agglomération strasbourgeoise**

Mme ZHENG (DREAL Grand Est) présente quelques chiffres sur l'avancement du PPA, le suivi des actions et le remplissage de l'outil de suivi, ainsi que certains indicateurs phares pour chaque secteur émetteur.

### **Echanges :**

M. MAZOYER précise qu'il y a un enjeu de stabilisation des indicateurs lors des premières années de la vie d'un plan.

Mme ZHENG ajoute qu'il en est de même pour les actions : celles-ci ont pu évoluer depuis leur inscription dans le PPA lors de la phase de fabrication des actions en 2022. Elle indique qu'à l'été 2026 aura lieu l'évaluation à 2 ans du plan bois par ATMO Grand Est et que cela pourra être abordé lors du prochain CLA.

M. LEDUNOIS demande pourquoi les émissions de NOx, SO2 et PM2,5 liées à l'énergie sont en augmentation.

Mme Le GALL et M. SPOHR répondent qu'à production d'énergie finale équivalente, les réseaux de chauffage urbains émettent globalement moins de polluants que le chauffage résidentiel individuel mais peuvent avoir une incidence sur une légère augmentation en NOx.

M. MAZOYER confirme en rappelant que les émissions NOx baissent au global.

Suite à la demande de Mme SCHAETZEL, Mme ZHENG revient sur les actions n'ayant pas encore démarré (en rappelant que ces indicateurs sont des moyennes de l'avancement des sous-actions). Les actions relatives aux épisodes de pollution atmosphériques (5.2) ne pourront être menées qu'une fois les changements induits par la directive européenne transposés en droit français. Concernant l'action 7.1. (communication et sensibilisation), il s'agit plutôt d'indicateurs non renseignés suite à une bilatérale qui n'a pas encore pu être faite.

#### **4- Présentation du Fonds Air Bois de l'Eurométropole de Strasbourg et de l'enquête ménages**

Mme CLAIR présente l'avancement du Fonds Air Bois en place sur le territoire de l'Eurométropole depuis fin 2019 après avoir rappelé que le chauffage au bois est à l'origine de 43 % des émissions de particules fines à Strasbourg.

##### **Echanges :**

Mme LANGE demande quand une interdiction des foyers ouverts pourra être envisagée dans la plaine d'Alsace qui est une zone sensible, comme cela a pu être fait ailleurs en France (par exemple en Rhône-Alpes ou à Lille). Elle souhaiterait aussi que les remplacements de dispositifs de chauffage peu performants soient accélérés au vu de la fin du dispositif Fonds Air Bois de l'Eurométropole.

M. TERROLLION répond qu'une telle interdiction n'est pas d'actualité pour l'instant afin d'éviter un rythme d'évolution trop rapide qui serait insoutenable pour les ménages. La tendance est encore à l'incitation et à la prudence. Une étude socio-économique est en train d'être élaborée pour étudier le sujet et anticiper les potentiels effets d'une telle mesure.

M. MAZOYER indique qu'une étude de préfiguration pour un nouveau fonds air-bois est en cours de réalisation sur l'EMS. Un arrêté préfectoral existe déjà pour interdire l'installation d'appareils non-performants dans les constructions neuves.

Mme SCHAETZEL rappelle que l'Eurométropole avait émis un avis favorable à l'adoption du plan bois, avec la réserve qu'il serait bien d'aller vers une interdiction progressive des systèmes de chauffage au bois peu performants, en commençant par les foyers ouverts. L'étude socio-économique menée par la DREAL va dans ce sens et elle le salue.

## **5- Étude « Qualité de l'air au Nord de Strasbourg »**

Mme WABARTHA présente l'étude « Qualité de l'air au Nord de Strasbourg ».

## **6- Présentation des missions réglementaires sur la qualité de l'air de l'inspection ICPE à la DREAL Grand-Est**

M. TOUSSAINT présente les missions réglementaires sur la qualité de l'air de l'inspection ICPE à la DREAL Grand-Est, en précisant que 17 visites d'inspection directement en lien avec la thématique air ont été réalisées en 2025.

## **7- Présentation de la commission de suivi de site (CSS) Port du Rhin Sud nouvellement créée**

M. SPOHR présente le contexte, l'installation et la teneur de la première réunion de la Commission de Suivi de Site Port du Rhin Sud.

### **Echanges :**

M. TERROLLION indique que de telles commissions de suivi de sites sont précieuses pour éviter la circulation de données non fiables.

M. LEDUNOIS indique qu'il y avait autrefois un SPPPI (secrétariat permanent pour la prévention des pollutions et des risques industriels).

M. SPOHR indique que ça n'est pas réglementaire, mais permettait en supplément d'associer les acteurs allemands.

Mme SCHAETZEL rappelle que la ré-institution du SPPPI serait en effet très intéressante, la collectivité avait interpellé la Préfecture à ce sujet en 2023, mais cela n'avait pu se faire pour des questions de ressources humaines non disponibles. Elle félicite les services de l'État pour la mise en place de la CSS Port du Rhin Sud, qui permet de mettre en lumière une partie du territoire à forts enjeux.

M. MAZOYER précise qu'un SPPPI serait lourd à mettre en place en terme de comitologie, et que la priorité a été donnée à la CSS mais que la possibilité reste ouverte.

Mme LANGE demande quel est l'intérêt d'annoncer un contrôle dit « inopiné ».

M. SPOHR précise que les entreprises sont prévenues qu'elles feront l'objet d'un contrôle dans l'année car elles doivent payer l'intervention de l'organisme de contrôle. Cependant, elles ne sont pas informées de la date de réalisation du contrôle, qui garde ainsi son caractère inopiné. Cela fonctionne et permet de détecter des dépassements.

## **8- Présentation des actions Air du programme ACSE (Air Climat Sol Energie)**

Mme PEREZ-SALOT (Chambre d'agriculture Alsace) rappelle que les agriculteurs n'ont aucun intérêt à perdre le  $\text{NH}_3$  qui est leur fertilisant et qu'ils payent. C'est un premier pas nécessaire de leur faire prendre conscience qu'il y a des pertes grâce à des données mesurées. Elle confirme que des échanges avec les services de l'Eurométropole de Strasbourg sont en cours, afin d'aboutir à une convention partenariale en février.

Mme BESSAGUET (Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est) présente les actions du volet Air dans le programme Air-Climat-Sol-Energie (ACSE) 3.

## **9- Présentation de Fix'N-Alsace**

M. BARBOT (Chambre d'agriculture Alsace) présente le projet Fix'N-Alsace et fait part des enjeux qu'il y a à maintenir dans un premier temps l'ammonium le plus longtemps possible dans le lisier ou fumier stocké, et à l'enfouir au plus vite après l'épandage au champs pour éviter au maximum les pertes de  $\text{NH}_3$ . La météo est aussi un aléa de plus en plus fort.

### **Echanges :**

M. LEDUNOIS fait part des évolutions positives qu'il remarque depuis le dernier CLA. Il demande pourquoi les méthaniseurs ont été mis à l'écart de cette étude.

M. BARBOT répond que c'est parce qu'il n'y avait pas de méthaniseur agricole sur le périmètre choisi.

## **10- Conclusion**

Mme SCHAETZEL remercie l'ensemble des participants et salue l'engagement de chacun pour améliorer la qualité de l'air. Le progrès est visible, et s'il n'est pas encore suffisant, cela pousse à continuer les efforts, ensemble. Elle ajoute que c'était son dernier CLA avant d'aller vers d'autres horizons.

M. TERROLLION salue leur collaboration qu'il a apprécié, sa pertinence, son engagement et ses convictions. Il remercie également les participants ainsi que les services ayant préparé la réunion.

## Annexe : Liste des personnes présentes au CLA de Strasbourg du 22 janvier 2026

Les lignes grisées correspondent aux personnes en visioconférence.

| Organisme                      | Prénom          | NOM           |
|--------------------------------|-----------------|---------------|
| Ville de Kehl                  | Ann-Margret     | AMUI-VEDEL    |
| ADEME                          | Perrine         | AZIERE        |
| Chambre d'Agriculture d'Alsace | Christophe      | BARBOT        |
| CRA GE                         | Clotilde        | BESSAGUET     |
| ASTUS                          | Marie-Catherine | BRENETIERE    |
| EMS SIRAC                      | Denis           | BURCKEL       |
| BATORAMA                       | Isabelle        | BURGET        |
| EMS                            | Pascaline       | CLAIR         |
| Agence du climat               | Agathe          | COLLARD       |
| ASTUS                          | Antoinette      | ESCHBACH      |
| EMS                            | Clémentine      | FLOCON        |
| Chambre des métiers d'Alsace   | Cécile          | GAMBET        |
| Région GE                      | Sabine          | GOETZ         |
| Port autonome de Strasbourg    | Bénédicte       | HERRGOTT-LAMM |
| BATORAMA                       | Stéphanie       | KROUTOV       |
| Strasbourg Respire             | Rita-Marianne   | LANGE         |
| ATMO GRAND EST                 | Anne-Christine  | LE GALL       |
| Alsace Nature                  | Christian       | LEDUNOIS      |
| ASTUS                          | Robert          | LUX           |
| DREAL GE - Direction           | David           | MAZOYER       |
| Communauté européenne d'Alsace | Sophie          | MEYER         |
| CCI Alsace Eurométropole       | Emma            | MOEBS         |

|                                         |           |             |
|-----------------------------------------|-----------|-------------|
|                                         |           |             |
| ASTUS                                   | Patrice   | PAUL        |
| Chambre d'Agriculture d'Alsace          | Cosette   | PEREZ-SALOT |
| EMS                                     | Gerard    | POL GILI    |
| Agence du climat                        | Emmanuel  | RIVIERE     |
| Communauté européenne d'Alsace          | Laura     | RODRIGUEZ   |
| EMS                                     | Matthieu  | RUDLER      |
| EMS                                     | Françoise | SCHAETZEL   |
| FIBOIS                                  | Agathe    | SCHLOSSER   |
| Exploitant aéroport Strasbourg-Entzheim | Valentin  | SCHMEDER    |
| DREAL GE - STECCLA                      | Guillaume | SCHULER     |
| DREAL GE - UD67                         | Marc      | SPOHR       |
| Préfecture 67                           | Karl      | TERROLLION  |
| DDT67                                   | Magali    | THENOUX     |
| DREAL GE - SPRA                         | Loïc      | TOUSSAINT   |
| URTA                                    | Angélique | VOGLER      |
| ATMO GRAND EST                          | Mathilde  | WABARTHA    |
| Agence du climat                        | Vincent   | ZECH        |
| DREAL GE - STECCLA                      | Lucie     | ZHENG       |
| DREAL GE                                | Sébastien | GOLFIER     |
| Jeunes agriculteurs                     | Marie     | GOOS        |